

**CONTRAT DE TRAVAIL
A
DUREE INDETERMINEE (CDI)**

ENTRE LES SOUSSIGNES :

SARL PROPRE NET MULTISERVICES
RCS NANTERRE : 881 011 886 00010
94, AVENUE GABRIEL PERI
92260 FONTENAY-AUX-ROSES

Agissant par l'intermédiaire de son représentant légal d'une part,

ET

Madame BAH BELLA
Nationalité : GUINEENNE
Numéro sécurité sociale :
Numéro de DUE : LYPUM
Date et lieu de naissance : le 05/01/1990 à CONAKRY (GUINEE)
Demeurant à la **RESIDENCE SOCIALE LE DIORAMA** au N°16, Avenue des Frères Lumière –
94360 BRY SUR MARNE

D'autre part,

Il a été convenu ce qui suit :

ARTICLE n°1 : Engagement :

La **SARL PROPRE NET MULTISERVICES** engage **Madame BAH BELLA** en qualité d'**AGENT DE NETTOYAGE** à compter du **16/06/2020** sous réserve des résultats de la visite médicale d'embauche.

ARTICLE n°2 : Objet et Durée du contrat

Madame BAH BELLA est engagée pour une période indéterminée avec un contrat à durée indéterminée.

ARTICLE n°3 : Période d'essai

Le présent contrat ne deviendra définitif qu'à l'issue d'une période d'essai de 30 jours au cours de laquelle chacune des parties pourra rompre le contrat sans préavis ni indemnité.

ARTICLE n°4 : Rémunération

Madame BAH BELLA percevra une rémunération mensuelle brute de **1 539.45 Euros**.

ARTICLE 5 : Durée du travail

La durée mensuelle de travail de Madame BAH BELLA est de **151.67 heures**, effectuées selon l'horaire en vigueur dans l'entreprise.

En fonction des variations d'activité, la salariée peut être amenée à effectuer des heures hebdomadaires variables pour une durée contractuelle mensuelle fixe. Ces heures de travail seront nécessairement réalisées à l'intérieur des disponibilités indiquées ci-dessus.

ARTICLE 6 : Convention Collective

Le Présent contrat est soumis aux dispositions de la convention collective des entreprises de propreté.

ARTICLE 7 : Congés payés

Madame BAH BELLA bénéficiera de droits à des congés payés. A l'issue du présent contrat, les congés non pris donneront lieu au versement d'une indemnité compensatrice de congés payés.

ARTICLE 8 : Discretion et concurrence

Madame BAH BELLA s'engage à observer la plus grande discrétion sur toutes les informations, connaissances et techniques qu'elle aura connu à l'occasion de son travail dans l'entreprise.

Madame BAH BELLA s'engage de plus à travailler exclusivement pour la société et à n'exercer aucune activité concurrente de celle de **SARL PROPRE NET MULTISERVICES** pendant toute la durée de son contrat de travail.

ARTICLE 9 :

Madame BAH BELLA bénéficiera des lois sociales instituées en faveur des salariés notamment en matière de sécurité et en ce qui concerne le régime de retraite complémentaire.

Madame BAH BELLA relève de la catégorie **agent de service**.

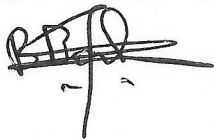
Fait à FONTENAY-AUX-ROSES

Le 16/06/2020

Fait en double exemplaire

Signatures précédées de la mention "lu et approuvé"

Signature de la salariée



Signature de l'employeur
SARL PROPRE NET MULTISERVICES
94, avenue Gabriel Péri
92260 FONTENAY-AUX-ROSES
Tél: 09 53 63 15 74 / 06 41 49 90 32
SIRET: 881 011 886 00010 APE: 8121Z
Email: pnetmultiservices@gmail.com